



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 27-mai-2025

Version 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Advanced Power Clean

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 66901A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Distributeur

Adresse du fabricant

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Fabriqué et distribué par:

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures Chem-Tel: 800-255-3924
sur 24 International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

**Danger****Mentions de danger**

Liquide combustible.
Nocif par contact cutané.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer le cancer.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
NE PAS faire vomir.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 13.2 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
le mélange contient 13.2 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
le mélange contient 26.8 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz).
le mélange contient 14.4 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).
le mélange contient 24.4 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards).

Hazards classified under paragraph (d)(1)(ii) of 1910.1200

Aucune information disponible.

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	30-60%	-	-
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	10-30%	-	-
Ester	TRADE SECRET	1-5%	-	-
Amines, C12-14-tert-alkyl	68955-53-3	1-5%	-	-
Xylènes	1330-20-7	1-5%	-	-
Polyalkylenepolyamine	TRADE SECRET	1-5%	-	-
Fatty acids, reaction products with alkanolamine and alkyloxyde	TRADE SECRET	1-5%	-	-
Naphtalène	91-20-3	0.5-1.5%	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	0.5-1.5%	-	-
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0.5-1.5%	-	-
Éthylbenzène	100-41-4	0.1-1%	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	0.1-1%	-	-
2,4,6-tri-tertiary-Butylphenol	732-26-3	0.1-1%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours**Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges.

Effets de l'exposition

Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes. Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.

Incendie majeur

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques

Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Xylènes 1330-20-7	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	-
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm pSk	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	TWA: 10 ppm; TWA: 50 mg/m ³ ; STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³ IDLH: 250 ppm
1,2,4-Triméthylbenzène	TWA: 10 ppm	-	TWA: 25 ppm;

95-63-6 Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	TWA: 125 mg/m ³ ; IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³
-------------------------------------	-------------	--	---

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
Xylènes 1330-20-7	TWA: 100 ppm; TWA: 434 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 651 mg/m ³ ;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWAEV: 100 ppm; TWAEV: 434 mg/m ³ ; STEV: 150 ppm; STEV: 651 mg/m ³ ;
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm; TWA: 52 mg/m ³ ; STEL: 15 ppm; STEL: 79 mg/m ³ ; pSk	TWA: 10 ppm; Sk	TWA: 10 ppm; dSk	TWAEV: 10 ppm; Sd
Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 100 ppm; TWA: 434 mg/m ³ ; STEL: 125 ppm; STEL: 543 mg/m ³ ;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm	TWAEV: 20 ppm;

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve et Labrador	Nouvelle-Écosse
Xylènes	TWA: 20 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;
Naphtalène	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk	TWA: 10 ppm; pSk
1,2,4-Triméthylbenzène	TWA: 10 ppm;		TWA: 10 ppm;	TWA: 10 ppm;
Éthylbenzène	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 20 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Xylènes	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 20 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 150 ppm;	TWA: 100 ppm; TWA: 435 mg/m ³ ; STEL: 150 ppm; STEL: 650 mg/m ³ ; Sk
Naphtalène	TWA: 10 ppm; STEL: 15 ppm; Sk	TWA: 10 ppm;	TWA: 10 ppm; STEL: 15 ppm; pSd	TWA: 10 ppm; TWA: 50 mg/m ³ ; STEL: 15 ppm; STEL: 75 mg/m ³ ;
1,2,4-Triméthylbenzène		TWA: 10 ppm;		
Éthylbenzène	TWA: 100 ppm; STEL: 125 ppm; Designated substance	TWA: 20 ppm;	TWA: 100 ppm; STEL: 125 ppm; Designated Chemical Substance	TWA: 100 ppm; TWA: 435 mg/m ³ ; STEL: 125 ppm; STEL: 545 mg/m ³ ;

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH
Xylènes 1330-20-7	0.3 g/g creatinine - urine (total of all isomers of Methylhippuric acids) - end of shift
Naphtalène	- (1-Naphthol with hydrolysis plus 2-Naphthol with

91-20-3	hydrolysis) - end of shift
Éthylbenzène 100-41-4	150 mg/g creatinine - urine (Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Écran de protection faciale. Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Bottes antistatiques. Tablier de protection chimique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Orange liquide
État physique	Liquide
Couleur	Transparent; Orange
Odeur (inclut le seuil olfactif)	Solvant

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition (ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	83 °C / 181.4 °F	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	Aucune donnée disponible	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	2 mm ² /s	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubilité	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	

(valeur logarithmique)	
Pression de vapeur (inclut le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	non applicable
Masse volumique et/ou densité	0.85
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	
Granulométrie	Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible

Autres informations**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiquesInformations sur les voies d'exposition probablesInformations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.
-----------	---

Difficultés respiratoires. Toux et/ ou respiration sifflante. Vertiges. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.

Toxicité aiguë

Nocif par contact cutané.

Mesures numériques de toxicité**Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange**

ETAmél (voie orale)	3,281.30 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	1,630.20 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeurs)	52.30 mg/l
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	14.00 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

le mélange contient 13.2 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue

le mélange contient 13.2 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

le mélange contient 26.8 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (gaz)

le mélange contient 14.4 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)

le mélange contient 24.4 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (poussières/brouillards)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
Amines, C12-14-tert-alkyl 68955-53-3	= 300 mg/kg (Rat)	-	-
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Naphtalène 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat) 4 h
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9	> 6000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 8500 mg/m ³ (Rat) 4 h
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	= 3280 mg/kg (Rat)	> 3440 mg/kg (Rat)	= 18 g/m ³ (Rat) 4 h
Éthylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré 64742-82-1	> 5000 mg/kg (Rat)	> 4 mL/kg (Rat)	-
2,4,6-tri-tertiary-Butylphenol 732-26-3	= 1670 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Corrosion/irritation cutanée**

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Contient un cancérogène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylènes 1330-20-7	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 3 - Unclassifiable as to carcinogenicity in humans	-	-
Naphtalène 91-20-3	A3 - Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans	Group 2B - Possibly carcinogenic to humans	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen	Present
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	-	-	-
Éthylbenzène 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	-	LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.2mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =2.4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	-	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
Amines, C12-14-tert-alkyl 68955-53-3	-	LC50: =1.3mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Xylènes	-	LC50: =13.4mg/L (96h,	-	EC50: =3.82mg/L (48h,

1330-20-7		Pimephales promelas) LC50: 2.661 - 4.093mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.5 - 17.3mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 13.1 - 16.5mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =19mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 7.711 - 9.591mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 23.53 - 29.97mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: >780mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: 30.26 - 40.75mg/L (96h, Poecilia reticulata)		water flea) LC50: =0.6mg/L (48h, Gammarus lacustris)
Naphtalène 91-20-3	-	LC50: 5.74 - 6.44mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 0.91 - 2.82mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1.99mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =31.0265mg/L (96h, Lepomis macrochirus)	-	LC50: =2.16mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =1.96mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 1.09 - 3.4mg/L (48h, Daphnia magna)
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9	-	LC50: =2200mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	-	LC50: 7.19 - 8.28mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =6.14mg/L (48h, Daphnia magna)
Éthylbenzène 100-41-4	4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 9.68 mg/L 30 min EC50 = 96 mg/L 24 h	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2,4,6-tri-tertiary-Butylphenol 732-26-3	-	LC50: =0.0609mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) 64742-94-5	6.5
Xylènes 1330-20-7	3.15
Naphtalène 91-20-3	3.4
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	3.63
Éthylbenzène 100-41-4	3.118
2,4,6-tri-tertiary-Butylphenol 732-26-3	7.1

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U165 U239

Californie, informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires spécifiques relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales des réglementations. Il est de la responsabilité de l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

DOT non réglementé

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Réglementations internationales****Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone** non applicable**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** non applicable**La Convention de Rotterdam** non applicable

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

Nom chimique	Numéros CAS	Références
2,4,6-tri-tertiary-Butylphenol	732-26-3	See 40 CFR Part 751

Inventaires internationaux**Légende :****TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes**KECL** - Inventaire coréen des produits chimiques existants**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**Réglementations fédérales des États-Unis****SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Xylènes - 1330-20-7	1.0
Naphtalène - 91-20-3	0.1
1,2,4-Triméthylbenzène - 95-63-6	1.0
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Naphtalène 91-20-3	100 lb	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	Quantités de substances extrêmement dangereuses à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Xylènes 1330-20-7	100 lb / kg (final RQ)	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Naphtalène 91-20-3	100 lb / 1 lb / kg (final RQ) kg (final RQ)	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:.

Nom chimique	Proposition californienne 65
Naphtalène - 91-20-3	Carcinogen
Éthylbenzène - 100-41-4	Carcinogen

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Naphtalène 91-20-3	X	X	X
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Éthylbenzène 100-41-4	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 3	Inflammabilité 2	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 3 *	Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger
chronique

* = Danger chronique pour la santé

Date de révision 27-mai-2025

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.